Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 19 (1883)

Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE — 1er JANVIER 1883.

XIXe Année. — N° 1.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le Comité-directeur genevois aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et aux amis de l'instruction populaire. — Questions à poser pour le futur Congrès de Genève, en 1884, par M. A. DAGUET. — Deux mots sur le rôle de l'Ecole dans la société actuelle, par M. A. OLTRAMARE. — De l'enseignement de la géographie, par M. W. ROSIER. — Bibliographie, par M. A. BIOLLEY. — Chronique scolaire.— Partie pratique, par MM. J.-D. REY et A. YERSIN. — Nominations.

LE COMITÉ-DIRECTEUR GENEVOIS

aux membres de la Société des Instituteurs de la Suisse romande et aux amis de l'éducation populaire.

Après une période de dix années, Genève redevient, comme en 1871 et 1872, le siége de notre chère Société romande.

Durant cette période décennale, comme antérieurement, de généreux efforts ont assuré sa marche dans la voie de la prospérité et du progrès. Rien n'a été négligé de ce qui doit nous conduire au but déterminé par l'article premier de nos statuts : « Développer la science pédagogique, perfectionner les métho-

« des d'enseignement, créer et entretenir parmi les membres « du Corps enseignant des relations amicales et fraternelles ».

Et nous sommes heureux de constater que cette Association occupe aujourd'hui un rang honorable parmi nos institutions nationales.

C'est donc avec bonheur que nous remplissons un premier devoir, celui d'exprimer nos remercîments les plus sincères à tous ceux qui ont contribué à la prospérité actuelle de notre Société, notamment à nos collègues qui ont fait partie du *Comité central*, comme aussi aux divers *Comités-directeurs* qui nous ont précédés dans la carrière, et dont nous nous efforcerons d'imiter l'exemple de dévoûment et de sage administration. Qu'on nous permette de mentionner spécialement le Comité-directeur neuchâtelois, dont les excellents conseils ont facilité nos débuts. Nos sentiments de gratitude s'adressent surtout au rédacteur en chef de l'*Educateur*, M. le Dr A. Daguet, qui est resté constamment sur la brèche depuis la fondation de notre Société, il y a dix-huit ans, portant dignement le drapeau de l'éducation populaire, nous faisant largement profiter de sa vaste érudition et de sa longue expérience.

La situation de la Société, quelque prospère qu'elle soit, ne saurait satisfaire complètement notre légitime ambition; car le faisceau pédadogique romand ne groupe pas encore la moitié des membres du Corps enseignant primaire, secondaire et supérieur de la Suisse occidentale. C'est pourquoi nous engageons tous les sociétaires à faire, autour d'eux, la propagande la plus active en faveur de l'Association.

Notre Société constitue une solennelle affirmation des devoirs et des droits des hommes d'école, comme aussi un puissant stimulant du progrès éducatif; elle est une manifestation permanente de notre activité intellectuelle et de notre vie nationale; elle établit un lien nécessaire et d'agréables relations entre des hommes de dévoûment, faits pour s'entendre, et qui ont tout intérêt à se mieux connaître; elle est enfin l'une des mille formes sous lesquelles se réalise l'antique devise de notre Suisse heureuse:

Tous pour un, un pour tous.

Est-il rien de plus imposant et de plus touchant à la fois que le spectacle de nos congrès scolaires, dans lesquels nous échangeons nos idées, nos vues avec les magistrats qui président aux destinées de la Patrie!

La publication d'un journal est le principal des moyens dont nous disposons dans la poursuite de notre but ; aussi est-ce de notre revue pédagogique, chers Collègues, qu'il nous reste à vous entretenir.

L'*Educateur*, dont nous partageons la charge avec le rédacteur en chef et auquel nous allons consacrer tous nos soins, entre dans sa 19e année.

Au milieu de tant de feuilles éphémères, c'est un âge respectable pour une revue appelée à creuser constamment le même sujet, en présence de la diversité des organisations scolaires, des points de vue et des intérêts en apparence si divers de nos cantons.

On entend parfois des sociétaires témoigner le désir que l'*Educateur* présente plus d'intérêt et de variété.

Il est certain que tout n'a pas été dit sur l'inépuisable thème des méthodes et des procédés d'enseignement. Ces questions pédagogiques, quoique traitées déjà, parfois résolues, par les Socrate, les Platon, les Coménius, les Rousseau, les Pestalozzi, les Girard, restent toujours nouvelles, parce qu'elles s'imposent périodiquement aux penseurs, aux hommes d'école, sous les nouvelles formes que réclament la loi du progrès et les nouveaux besoins sociaux.

Parmi ces questions, il en est de très graves qui se sont posées récemment et qui attendent une solution urgente. Pour n'en citer qu'une seule : nos écoles primaires ont été profondément modifiées depuis un demi-siècle, et principalement durant ces vingt-cinq dernières années ; on a étendu avec raison leur programme ; mais a-t-on pu les munir de moyens suffisants pour remplir une tâche plus lourde ? Cette disproportion entre l'œuvre à accomplir et les moyens dont nous disposons, disproportion que nul ne saurait contester, préoccupe à juste titre un grand nombre d'amis sincères de l'éducation populaire. Elle appelle aussi toute notre sollicitude ; et, si l'*Educateur* cherche à contribuer à la solution de cet important problème, il ne manquera, assurément, ni de variété, ni surtout d'intérêt.

Ce qui paraît le plus désirable pour notre journal, c'est un plus grand nombre de collaborateurs. Nous espérons pouvoir compter sur le concours des sections cantonales, auxquelles nous avons adressé un pressant appel.

Nous comptons publier aussi les questions écrites qui se posent dans les examens pour l'obtention du brevet de l'enseignement primaire et secondaire. Cette partie du journal sera fort utile à ceux qui se préparent à subir ces examens.

La *partie pratique* de l'*Educateur* paraissant répondre à un désir bien arrêté des instituteurs, nous nous appliquerons à la rendre aussi profitable que possible pour nos collègues, et nous n'oublierons pas que le Corps enseignant secondaire a droit à quelques articles l'intéressant spécialement.

Est-il besoin de dire que l'organe de la Société romande restera une tribune libre, ouverte à toutes les opinions exprimées avec convenance, à toutes les recherches sérieuses sur le champ si fécond de la pédagogie ?

L'éducation physique, intellectuelle et morale est avant tout l'œuvre de la femme, de la mère, qui apporte à cette tâche, non-seulement son admirable instinct, mais encore tout son cœur : notre appel s'adresse donc, en premier lieu, aux mères et aux institutrices de l'enfance.

Nos chers collègues du canton de Neuchâtel savent que nous avons besoin de leur concours, et qu'ils ne doivent pas encore aspirer à un repos cependant bien mérité. Les Genevois, de leur côté, tiendront à honneur de se grouper autour du Comité-directeur qu'ils ont élu.

A vous tous aussi, Vaudois, Fribourgeois, Valaisans et Jurassiens, nous tendons une main fraternelle, dans le ferme espoir que votre coopération active, vos observations et vos conseils franchement exprimés nous aideront à rendre toujours plus vraie, toujours plus sacrée notre belle devise :

Dieu, Humanité, Patrie !

LE COMITÉ-DIRECTEUR.

QUESTIONS

A POSER POUR LE FUTUR CONGRÈS DE GENÈVE, EN 1884

Dans sa prochaine réunion, au printemps de 1883, le Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande sera appelé à choisir les questions qui seront mises à l'étude dans les conférences locales et feront l'objet des réflexions individuelles du corps enseignant.

Dans le dessein unique de rompre la glace et d'attirer dès aujourd'hui l'attention du corps enseignant, j'indique les questions suivantes dont la publicité en suggérera probablement d'autres plus importantes ou plus actuelles encore. C'est l'unique désir de celui qui les énonce, n'y mettant aucune préoccupation ou attache personnelle.

Que tous ceux qui auraient à proposer des questions intéressantes ou utiles en fassent autant, et le Comité central n'aura que l'embarras de la richesse et du choix des questions.

De ce choix peut dépendre la réussite du futur Congrès de Genève ; il importe donc qu'il soit fait très judicieusement, et qu'on s'y prenne le plus tôt possible.

Les travaux ne peuvent que gagner à être faits avec soin et maturité.

Voici quelques questions en attendant celles que les circonstances et l'étude plus approfondie du sujet peuvent inspirer à l'auteur de ces lignes :

I. — L'établissement d'une magistrature protectrice de l'enfance et de la vieillesse est-elle une pure et simple utopie, et n'y a-t-il rien de pratique dans cette idée ?

II. — L'Ecole peut-elle revêtir le caractère professionnel sans préjudice de l'égalité des citoyens pauvres ou aisés et de la culture humaine et générale ?

III. — L'esthétique n'est-elle pas suffisamment représentée à l'Ecole populaire, 1° par les arts graphiques : écriture et dessin ; 2° par la lecture expressive et la déclamation ; 3° par le chant ou la musique vocale ?

IV. — De quels ouvrages doit se composer la bibliothèque d'un instituteur primaire ?

V. — Comment doit se faire à l'Ecole primaire l'étude des morceaux littéraires ? Quelle place doivent-ils prendre dans l'enseignement de la langue, soit au degré primaire, soit au degré secondaire de l'enseignement ?

VI. — Les élèves dénués d'intelligence doivent-ils faire l'objet de la sollicitude du maître, à l'école ? Comment cette sollicitude s'exercera-t-elle ?

VII. — L'instituteur a-t-il à s'occuper de la nourriture et du vêtement des élèves pauvres ?

VIII. — Dans l'état actuel des programmes, l'instituteur trouve-t-il le temps et a-t-il l'occasion de développer le caractère de ses élèves ?

IX. — La question d'une pension de retraite pour les instituteurs suisses qui ont enseigné dans plusieurs cantons, et n'ont, partant, droit à la pension de retraite dans aucun, mérite-t-elle l'attention du corps enseignant ?

X. — Les instituteurs de la Suisse allemande publient une bibliothèque de la jeunesse qui se compose déjà de 50 volumes. Y aurait-il profit pour notre jeunesse et chance pour une publication analogue, dans une œuvre de ce genre dans la Suisse romande ?

La première de ces questions ne touche qu'indirectement l'école, et pourrait être posée avec plus d'opportunité dans une Société philanthropique ou d'utilité publique. Mais les neuf autres rentrent strictement dans la sphère de l'Ecole populaire.

L'enseignement supérieur n'est pas compris dans cette première série de questions. Il en est une cependant qui ne manquerait pas d'opportunité et d'intérêt : c'est celle d'étudier les moyens à employer pour rapprocher les diverses classes d'instituteurs, depuis les maîtres des écoles enfantines jusqu'aux professeurs du degré académique ou universitaire.

A vrai dire, ce rapprochement sera toujours d'une réalisation difficile, en raison de la nature si différente du but plus scientifique que populaire que poursuivent les hommes enseignants de cette dernière catégorie. N'y aurait-il pas cependant un grand avantage dans ce rapprochement, et pour les maîtres de l'école populaire qui trouveraient dans le contact de leurs collègues de l'enseignement supérieur une occasion d'étudier plus à fond les branches dont ils inculquent les éléments, et pour les premiers, auxquels il offrirait un moyen de populariser la science, de mieux comprendre et d'apprécier plus équitablement les difficultés d'une initiation dont ils ne se rendent pas assez compte?

Je me borne à indiquer la question sans prétendre la poser et encore moins en préjuger la solution.

Alexandre DAGUET.

DEUX MOTS

SUR LE

ROLE DE L'ÉCOLE DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

Les résultats accumulés du travail des générations qui se sont succédé depuis les origines de la civilisation représentent un capital énorme de richesses matérielles et immatérielles dont bénéficient les sociétés modernes. Ce capital, surtout dans le domaine de la pensée, est une propriété collective d'une valeur infinie : les religions, les arts, les lettres, les sciences, les lois constituent le patrimoine intellectuel et moral de l'humanité, le fonds que les siècles passés ont légué à l'homme de nos jours pour l'exploiter et pour l'accroître.

Pendant de fort longues périodes, ce sont presque uniquement les esprits et les caractères d'élite, héros de l'intelligence ou de la volonté, qui ont cherché une satisfaction aux aspirations inconscientes des masses, remué le monde et travaillé au progrès. Le levain a fini par pénétrer toute la pâte, et ce qui jadis était accompli par un petit nombre tend à devenir l'œuvre de tous. L'arbre social plonge maintenant ses racines jusque dans le sous-sol humain pour y chercher des forces nouvelles. Plus que jamais il importe d'y faire arriver les sources vives ; non-seulement les progrès ultérieurs, mais le salut même de la société est à ce prix.

Il est de toute évidence que l'élargissement des bases sociales qui a son expression politique dans le suffrage universel, nécessite une diffusion de plus en plus vaste des lumières et l'initiation de tous, à des degrés divers, aux lois fondamentales de la vie. Seule désormais, vu le discrédit des croyances traditionnelles, la science des lois qui régissent le monde matériel et le monde moral, fera respecter toujours davantage l'ordre rationnel dans les rapports de la vie privée et de la vie publique.

L'expérience a de plus surabondamment démontré que, pour faire prospérer une société, il ne suffisait pas de formuler la loi, de proclamer

les droits de l'homme, d'élaborer constitution sur constitution ou de perfectionner les divers rouages de l'administration. L'histoire témoigne de l'impuissance de la loi écrite, fût-elle l'expression de la raison même, tant qu'elle ne s'est pas incarnée dans les individus. Le règne de la justice ne sera assuré que lorsque la loi sera devenue une règle vivante, une discipline des esprits.

L'éducation, associée à l'instruction largement donnée par l'Etat, pouvant seule répondre aux besoins nouveaux, l'Ecole a pris une importance qu'elle n'avait jamais eue et doit se tracer un programme à la hauteur du rôle qui lui est assigné comme l'une des grandes institutions nationales, on peut dire même comme une institution humanitaire.

Jadis l'éducation de la masse du peuple ne se faisait guère que par le spectacle même de l'activité sociale contemporaine. L'État n'enseignait pas comme aujourd'hui, en ce sens qu'il ne se proposait nulle part de faire parcourir à l'enfant le champ complet des connaissances humaines. L'ancien ordre de choses étant bien moins complexe que le nôtre et reposant sur un petit nombre de principes admis de tous, il suffisait de vivre dans le milieu de la cité pour en prendre l'esprit et recevoir l'empreinte du caractère national. Aujourd'hui il ne s'agit plus de former seulement des citoyens de tel ou tel État, mais aussi des hommes dans le sens le plus large et le plus élevé du mot. Il importe donc que l'enfant, tout en se pénétrant, comme par le passé, des idées et des sentiments qui forment l'idéal particulier du pays où il est né et où il exercera plus tard les droits du citoyen, soit mis encore, par la direction générale qui lui est imprimée, en contact vivant avec l'humanité, de telle sorte que tout ce qui est de l'homme trouve un jour un écho dans sa conscience et dans son cœur. « Je suis homme, a dit un ancien poète, rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Que telle soit aussi la devise et la pensée inspiratrice de l'Ecole moderne!

A. Oltramare, professeur.

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Au mois d'août dernier se réunissait à Genève le Congrès des Sociétés suisses de géographie. Parmi les questions qui furent traitées avec le plus de soin se place l'enseignement de cette branche si importante. Deux rapports généraux, l'un concernant la Suisse allemande, l'autre la Suisse romande, et des communications faites par des professeurs de Bâle, Saint-Gall, Berne, Zurich permirent de se rendre compte des méthodes suivies dans les différentes parties de la Suisse. Ces méthodes sont très variées et si beaucoup présentent de réels avantages, elles prêtent sur un grand nombre de points, le flanc à la critique de ceux-là mêmes qui doivent les employer. Mais tout le monde était d'accord sur ce fait qu'il serait nécessaire d'établir un enseignement progressif, bien gradué de la base au sommet de l'échelle, des premiers degrés de l'école primaire aux classes supérieures des établissements secondaires. Or, cela n'existe pas dans beaucoup de cantons.

Et ce n'est pas seulement en Suisse que cette lacune doit être comblée. N'a-t-on pas vu récemment en France, au sein d'une commission réunie au ministère de l'instruction publique, un membre soutenir ce paradoxe que, pour la géographie, — pour la géographie seulement — il n'y avait pas de méthode préférable et que le professeur devait rester complétement libre sous ce rapport; et plus tard, dans la note où le ministre pose les principes des nouvelles méthodes, trois paragraphes sont consacrés à l'histoire et il n'est pas question de la géographie [1]. Mais, dira-t-on, quelle est la cause de cet état de choses? Elle provient de ce que les penseurs ont cru généralement qu'on ne peut pas tirer de vue d'ensemble de l'étude des faits géographiques; erreur singulière, car nulle science n'embrasse de plus larges horizons. Trop longtemps aussi l'enseignement de la géographie a été fait en vue de l'histoire et a été subordonné à l'étude de cette branche. Sans doute l'histoire ne peut pas se passer de la géographie; le relief du sol d'une contrée, son climat, ses productions ont eu une immense influence sur le développement historique du peuple qui l'habite. Cousin n'a-t-il pas dit: « Donnez-moi la carte d'un pays, sa configuration, son climat, ses eaux, ses vents, et toute sa géographie physique; donnez-moi ses productions naturelles, sa flore, sa zoologie, etc., et je me charge de vous dire *a priori* quel sera l'homme de ce pays, et quel rôle ce pays jouera dans l'histoire, non pas accidentellement, mais nécessairement, non pas à telle époque, mais dans toutes; enfin, l'idée qu'il est appelé à représenter. » Si l'on ignore sa géographie, on ne sait pas son histoire.

Mais est-ce à dire que le rôle de la première de ces branches est de préparer la seconde? Evidemment non. L'homme doit connaître le coin de terre où il vit et doit pouvoir le comparer avec les autres pays du globe. C'est là le but, l'utilité de la géographie et, ceci admis, l'étude de cette science, comme de toutes les autres, doit être faite d'après une méthode non pas rigoureuse peut-être, mais générale. C'est vrai que l'on entend dire quelquefois: « Oh! l'on n'apprend bien sa géographie qu'en voyageant. » A cela je répondrai que l'on voyage mal si l'on ne sait pas sa géographie. Il est clair que par l'exploration de différentes contrées, on se rend un compte exact du relief du sol et des faits géographiques principaux, mais l'homme le moins occupé peut-il, dans sa courte carrière, visiter une bien grande étendue du monde immense qu'il habite; peut-il surtout s'accoutumer aussi bien au froid intense du pôle qu'aux chaleurs malsaines de l'Equateur, et ne devra-t-il pas remédier à son impuissance de connaître tout le globe *de visu*, par l'étude des régions lointaines ou rapprochées, au moyen des descriptions qu'en ont faites les voyageurs les plus sérieux? Et, d'ailleurs, chacun n'a pas le talent d'observation. Celui-ci passe sans s'arrêter devant une merveille que celui-là découvre et contemple longtemps. Rien ne fait plus plaisir que de lire le récit d'un voyageur qui a traversé une contrée que l'on a soi-même visitée. Il y a telle chose que l'on n'a pas vue, telle autre au sujet de laquelle on n'a pas ressenti les mêmes impressions. Bref, le voyage ne devient véritablement profi-

1. Ludovic Drapeyron, *Revue de Géographie*, Delagrave, Paris.

table que s'il est complété par la lecture des ouvrages qui traitent du même pays.

L'étude de la géographie est donc nécessaire *pour l'histoire ou sans l'histoire*. Du reste, il n'y a pas de branche qui intéresse plus les enfants lorsqu'elle est bien enseignée. Autant ils s'en dégoûtent lorsqu'elle n'est qu'une nomenclature aride, une énumération de noms de montagnes, de fleuves et de villes, autant ils l'aiment et suivent avec plaisir les leçons de leur maître lorsqu'on leur donne des détails nombreux sur les lieux et les choses dont on leur parle. M. Vulliet le dit avec raison : « Certainement, si la géographie n'est pas aimée dans une école, la faute en est au maître, ou tout au moins à la marche qu'il suit, et non à la science elle-même. Que les maîtres, en l'étudiant avec plus de soin et d'amour eux-mêmes, et en suivant une meilleure marche, s'efforcent d'y intéresser les écoliers en se mettant mieux à leur portée, et les choses changeront évidemment de face. »

On peut certainement constater à l'heure actuelle la tendance à donner à la géographie la place à laquelle elle a droit dans l'enseignement général. On s'en est occupé dans tous les congrès, à Paris, à Nancy, à Bruxelles et, plus récemment, à Venise et à Genève, et M. Ludovic Drapeyron cite ce fait piquant que, « rentré de l'une de ces grandes réunions, un professeur d'histoire qui avait le plus combattu la géographie, s'est fait professeur de géographie. »

La question des méthodes étant donc à l'ordre du jour, et l'*Educateur* voulant bien accueillir notre prose, ce dont nous le remercions sincèrement, nous avons formé le projet d'exposer, dans le courant de l'année prochaine, les vues de quelques écrivains et les nôtres sur ce sujet si digne d'intérêt. Nous le ferons en nous plaçant sous le patronage du célèbre géographe Strabon qui a écrit, il y a plus de dix-huit siècles, ces mots pleins de vérité : « La science géographique assure une telle supériorité dans la politique et dans tout ce qui touche au gouvernement, elle nous apprend si bien l'ensemble des phénomènes terrestres, les êtres qui peuplent la terre et l'eau, les produits du sol, et les diverses propriétés de chaque contrée, que s'y adonner c'est vraiment se montrer occupé de l'art qui a la vie pour objet. »

W. Rosier.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie de la France et géographie générale des cinq parties du monde, à l'usage des Ecoles normales primaires et des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité, publiée sous la direction de M. *E. Levasseur*, membre de l'Institut. Volume de 560 pages. Librairie Ch. Delagrave, Paris.

Ce volume se distingue par une grande richesse de détails concernant la géographie physique, ce qui est loin d'être un mal ; mais il gagnerait si

le texte était accompagné de croquis et de cartes se rapportant aux faits exposés, croquis que les élèves s'exerceraient à reproduire. La géographie doit être intuitive comme toute autre branche, et, plus que bien d'autres, elle se prête à cet enseignement.

Le chapitre consacré à la Suisse est très développé, surtout en ce qui concerne l'orographie, mais les détails sur notre vie matérielle, intellectuelle et morale pourraient être plus circonstanciés.

Nous ferons encore quelques observations. L'auteur écrit : *Glarus*, *Emmen*, *Aare*, *Visp* (pour Viège), *Wallen* (pour le lac de Wallenstadt), *Oberwald* et *Niederwald*, etc., etc. Pourquoi?

Il dit, page 59, que *Soeckingen* est une ville suisse ; page 151, que le canton de Schaffhouse se trouve *presque en entier* sur la rive droite du fleuve (le Rhin) ; même page, il appelle le plateau suisse la *plaine de Zurich et de Berne*, et il dit que la chaîne du Jura côtoie les lacs de Neuchâtel et de *Berne ;* page 159 : le Tessin reçoit, à droite la *Maggia*, qui arrose le canton du *Valais !!* Ce sont là des erreurs qui, de loin, peut-être, ne tirent pas à conséquence, mais qui font sourire ceux qui connaissent le pays.

Le volume que nous annonçons donne la population de la Suisse en 1870, et, cependant, il y a plus de deux ans qu'un nouveau recensement décennal a été fait, constatant que cette population s'élève à 2,846,000 âmes.

Ces réserves faites, nous tenons à dire que la *Géographie de France*, etc., est une petite encyclopédie géographique, et, en tous cas, le plus riche et le plus complet des manuels d'enseignement que nous connaissons.

A. Biolley.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Genève. — Tous les journaux ont annoncé le décès si regrettable de M. Louis Rochat, le principal du Collège. On nous promet pour le prochain numéro une notice biographique sur cet homme distingué.

PARTIE PRATIQUE

INTRODUCTION

La dénomination de *Partie pratique* apparaît pour la première fois dans le N° 10 de *l'Educateur*, Lausanne, 1868 (4me année). Elle porte ce sous-titre : *Problèmes à résoudre.*

On lit dans le premier numéro de la même année : « La publication « d'exercices pratiques réclamée par un certain nombre d'instituteurs qui « aiment à trouver des thèmes et des problèmes tout faits, continue à

« rencontrer de nombreux contradicteurs. *L'Educateur* serait cependant « assez disposé, si le nombre de ses abonnés le permet, à joindre de « temps en temps aux articles qui composent son cadre actuel, une partie « pratique qui se composerait d'une série d'exercices sur les principaux « objets de l'enseignement élémentaire, à l'instar de ce qui se fait dans « quelques feuilles scolaires de la France et de la Belgique. »

Dans le manifeste du Comité-directeur neuchâtelois (1869, n° 1) se trouve la première mention d'un sous-rédacteur spécialement chargé d'une partie pratique du journal.

L'*Educateur* donne, à cette même époque, une première dictée annotée et préparée spécialement en vue de l'application de certaines règles de la grammaire.

Le 1er mars de la même année, le Comité s'exprime ainsi : « Nous devons constater, et c'est pour nous un grand plaisir, que l'innovation de la partie pratique a trouvé faveur auprès des instituteurs. Nous n'en voulons pour preuve que les lettres sympathiques et le grand nombre de communications qui nous arrivent. »

D'après une décision du Comité central (Saint-Imier, 1873), « la partie pratique sera quelque peu modifiée ; elle s'attachera à développer les moyens d'enseigner les différentes branches d'étude, sans renoncer à fournir de temps à autre des exercices pour les élèves, comme cela s'est pratiqué jusqu'ici. »

De Lausanne (1879), on annonce « quelques dictées, des sujets de com- « position, des leçons de lecture, des problèmes et questions de toute « espèce se rapportant à la partie pratique. »

En 1880, les Neuchâtelois nous disent : « Nous veillerons tout spéciale- « ment à ce que la partie pratique si appréciée par bon nombre des lecteurs « de *l'Educateur*, soit toujours à la hauteur de ce qu'on en attend.

« *Nous nous efforcerons de la rendre intéressante, variée, utile et vraiment pratique. Nous voudrions qu'elle fût comme une mine dont l'instituteur tirât le plus de parti possible pour sa tâche quotidienne. Nous traiterons les différentes parties du programme primaire, mais nous nous attacherons de préférence au français et à l'arithmétique, ces deux branches fondamentales de l'enseignement pratique.* »

On le voit, la *partie pratique*, telle que nous la transmettent nos amis de Neuchâtel, n'a pas été créée en un jour et tout d'une pièce. Nous nous efforcerons de suivre leur exemple, de réaliser leur plan. Pour les modifications à y apporter, nous prendrons conseil de l'expérience, et surtout des désirs que nous exprimeront les membres de la Société. Nous sollicitons avec instance leur collaboration. Ils peuvent faire un choix, en faveur de *l'Educateur*, parmi les travaux et exercices divers qu'ils ont préparés pour leur classe, et dont les bons résultats sont attestés par l'expérience.

En outre, leurs observations et leurs conseils seront toujours accueillis avec reconnaissance, et examinés avec le désir aussi vif que sincère qui nous anime, de profiter de tout ce qui peut contribuer à améliorer encore cette partie si importante de l'organe de la Société pédagogique romande.

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR[1]

Dictée orthographique.

Le Châtaignier.

1. Un grand châtaignier ombrage notre maison (complém. dir. affirmation).
2. Ce châtaignier est un bel arbre (attribut).
3. Il ne paraît pas vieux (attribut).
4. Il ne porte aucun fruit (négation).
5. Le fermier arrachera-t-il cette belle plante? (interrogation). (sujet actif.)
6. Sa tige serait achetée par le tonnelier voisin (sujet passif).
7. Comme les oiseaux regretteraient cet asile ! (exclamation).
8. Ecoute leur gai ramage (verbe à l'impératif).

Vocabulaire. Châtaigneraie : terrain planté ou couvert de châtaigniers. — Ombrage, verbe ombrager. Ombrage, subst., ombreux, ombrelle, ombrageux, adjectif, ombrer. Radical : ombre. Expliquer le sens de ces mots. — Maison, maisonnée, maisonnette. Diminutifs en *on :* corbill*on,* oisill*on ;* en *et :* roitel*et ;* féminin, *ette :* maison*nette,* chambr*ette.* — Arbre, dérivé arbrisseau, diminutif d'arbre ; arbuste, diminutif d'arbrisseau. — Fruits : arbre fruitier. — Fermier, la fermière, affermer. Asile ; sens propre, refuge ; sens figuré : le travail est un *asile* contre l'ennui. — Gai, dérivés : *gaîté* ou *gaieté ;* gaîment ou ga*i*ement. — Ramage : autrefois, petites branches d'arbre, d'où : ramage, chant des petits oiseaux dans les branches.

Orthographe, grammaire. Classer le mot *aucun.* — Accord des verbes *regretteraient, porte.* Conjuguer le verbe *écouter* aux temps simples, avec un complément : J'écoute une leçon ; insister sur les liaisons, ou faire relever les finales. — Achetée, participe, ou mieux adject. qualif. tige.

Syntaxe. Faire trouver les trois termes de chacune des huit propositions de la dictée. — Faire remarquer leur forme. — Indiquer les verbes qui amènent un attribut. — Différentes formes de la négation et de l'interrogation. — Signes de ponctuation : le point simple, ? ! ; leur valeur.

Exercices. 1. Copier la dictée, en mettant au pluriel le sujet de chaque proposition.

2. Construire des propositions semblables sur un sujet expliqué, le cerisier, le noyer, par exemple.

3. Faire la même dictée, et des exercices analogues quinze jours ou un mois plus tard.

4. Compléter les propositions suivantes, en choisissant dans la colonne à droite le terme qui convient à chacune :

1. Ce degré *inférieur* sera le degré *moyen* dans un grand nombre de classes.

Comme les oiseaux regretteraient. . .	porte
Ce châtaignier est. . .	Il
Un grand châtaignier. . . notre maison. . .	leur gai ramage
Il ne. . . . aucun fruit.	serait achetée
. . . . ne paraît pas vieux.	un bel arbre
. . . . arrachera-t-il cette belle plante ?	ombrage
Ecoute. . . .	cet asile
Sa tige. . . . par le tonnelier.	Le fermier

DEGRÉ MOYEN

Dictée.

Le Châtaignier.

Notre châtaignier est un grand et bel arbre [1] qui croît [2] dans les vastes [3] forêts [4] de l'Europe et dans diverses contrées [5] de l'Amérique septentrionale [6]; il acquiert [7] quelquefois [8] une hauteur [9] et une grosseur énormes [10]. On trouve, dit-on [11], sur le mont Etna [12], un châtaignier qui mesure [13] quarante-neuf [14] mètres de circonférence; il est creux [15], et on a construit [16] dans son intérieur [17] une maisonnette [18] avec un four où l'[19] on fait cuire [20] les châtaignes cueillies [21] sur l'arbre lui-même [22].

Dans quelques contrées montagneuses les paysans [23] se nourrissent presque exclusivement de ces [24] fruits savoureux. Le bois [25] de cet arbre est employé dans les constructions [26] et pour la fabrication [27] des tonneaux. On le brûle aussi afin d'en retirer du charbon.

[1] Famille : *Arbre, arbrisseau, arbuste, arborescent;* ce dernier se dit des plantes herbacées dont la tige prend la dureté de celle des arbres, ex. : le rosier ; *arboriculture*, plantation des arbres, soins qu'on leur donne.

[2] Il croît et il croit (verbe croire). [3] Synonymes : grand, ample, spacieux. [4] Dériv. : forestier, homonyme : forêt. [5] Synonymes : région, zône. [6] Syn. : boréales. [7] Faire conjuguer ce verbe oralement aux temps simples. Participe présent : acquérant, passé : acquis, futur : j'acquerrai. [8] Comparez : *Quelque foi* que vous ayez en votre médecin, soignez votre santé; *quelque* goût pour l'étude; *quelques* études; *quelque* robustes que soient les hommes, la maladie peut les atteindre ; « *quels* que soient les hommes, il faut vivre avec eux ; » il y a *quelque* (environ) vingt ans. [9] Rad. haut. D'autres substantifs dérivés d'adjectifs : grandeur de grand; bonté de bon; simplicité de simple. [10] Règle d'accord. [11] Sujet de *dit* : inversion. [12] Comparez pour l'orthographe avec Mont-Blanc. [13] Une mesure, substantifs. [14] Dans les adj. numéraux, card. et ord., on place un tiret entre les dizaines et les unités, ainsi qu'entre les mots qui expriment les nombres ; de soixante-dix à quatre-vingt-dix-neuf. [15] Un creux, subst. [16] Moyen de rendre sonore la finale muette des adj. et des partic. passés. [17] Adj. et subst. [18] D'autres exemples de diminutifs en *ette* et *on*. [19] *l'* lettre euphonique. Ils *l'*ont vu, *l'* pronom. [20] Homonyme : le cuir. [21] Adj. ou partic. sans auxil. [22] Pluriel : eux-mêmes. Comparez et expliquez : les *mêmes* arbres, *même*, adjectif, et les arbres souffrirent *même* de la gelée, *même* adverbe. [23] Radical : pays. [24] Pourquoi pas *ses?* [25] Famille de mots : bosquet, boiserie,

boisage, boisé (adj.), boiser: planter de bois, boiser une montagne, déboiser, déboisement, reboiser, reboisement, boisselier, boisellerie.[26] *Antonymes:* démolition, destruction, renversement, subversion. [27] Fabrication, fabricant (subst.) et cependant fabrique, fabriquer et fabriquant (participe présent).

EXERCICES

1. Analyse grammaticale (orale) et analyse logique écrite de la première phrase.

Analyse logique, d'après Leclair et Rouzé.

Proposition principale :	*Notre châtaignier est un grand et bel arbre* Sujet simple incomplexe. Verbe. Attribut simple complexe.
Propos. incidente explicative :	*qui* (croît) *est croissant dans les vastes forêts* Suj. simp.incomp. V. Attribut simp, complexe. Comp.circonstanciel. *de l'Europe, et dans diverses contrées de l'Amérique* Comp. déterminatif. Comp. circ. Comp. *septentrionale ;* Déterminatif.
Prop. coordonnée à la principale :	*il* (acquiert) *est acquérant quelquefois* Suj. simp. inc. V. Attr.simp. comp. Comp. circ. *une hauteur et une grosseur énormes.* Compl. direct. Comp. dir.

2. Ecrire la première phrase de la dictée : Nos châtaigniers sont de...

3. Ecrire sur ce sujet : le cerisier, ou le noyer, après explications, huit propositions semblables à celles qui composent la dictée du degré inférieur.

4. Ecrire les mots de la dictée : Le châtaignier, dans une colonne spéciale pour chaque espèce : substantif, article, adjectif, pronom, verbe, etc.

NARRATION. *Sommaire à développer, après explications données par le maître* [1] *:* Henri, enfant sage à la maison (à quel point ?), laborieux en classe (détails). Un ami de son père lui donne d'utiles leçons (jardin, champs). Un agriculteur le prend à son service. Par les soins d'Henri les champs produisent davantage, le bétail rapporte plus d'argent. Le propriétaire prouve sa gratitude à son excellent domestique (comment ?). Henri envoie ses économies à ses parents (dans quel but ?) (améliorer leur position). Surprise que ses parents lui réservent (argent placé ou achat d'un champ).

SUJET LIBRE : *Si j'avais des ailes. . . . . ?*

DEGRÉ SUPÉRIEUR

La dictée, au prochain numéro.

NARRATION. *Sommaire à développer :* Henri. Ses parents, pauvres villageois. Ecolier laborieux et. . . Ses progrès rapides (langue française, arithmétique, comptabilité). Il gagne l'estime de tous (détails). Il reçoit d'utiles leçons d'agriculture chez un voisin. Un fermier le prend à son

1. Nous donnerons un compte rendu des travaux d'élèves (compositions) qu'on voudra bien nous faire parvenir.

service. Il améliore la ferme. Son salaire est augmenté. Il vient en aide à ses parents (comment ?). Usage que ses parents font d'une partie de son argent [1].

Henri devient l'ami, puis l'associé du fermier. Il soulage un vieillard infirme (de quelle manière ?). Il contribue (comment ?) à la création, dans son village, d'une institution utile (laquelle ?). Manifestation touchante dont il est l'objet. Sa vieillesse heureuse (santé, considération). Ses funérailles.

QUESTIONS POUR LES SOCIÉTAIRES [2]

1. Développez cette pensée de Pascal : « *Toute notre dignité consiste dans la pensée.* »

2. Comment interprétez-vous cette épigraphe du P. Girard : « *Les mots pour les pensées ; les pensées pour le cœur et la vie ?* »

3. Quels dérivés le mot *cave* a-t-il formés ? Dans quel sens emploie-t-on le mot : *précaver ?* Ce mot est-il admis dans la langue française ?

4. Quel est l'écrivain contemporain qui a employé cette expression : « . . . *Vous êtes un fier gueux* » ? Quel sens a ici le mot *fier ?*

5. Quels sont les quatre plus grands écrivains français du 18e siècle ?

J.-D. Rey.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

ARITHMÉTIQUE

Problèmes sur les fractions ordinaires.

I. — ÉCOLES PRIMAIRES

Trois pièces d'étoffe mesurent : la première 20 $^3/_4$ mètres, la seconde 18 $^5/_6$ mètres et la troisième 20 mètres. On vend, à 2 fr. le mètre, les $^2/_3$ de la première, les $^3/_5$ de la seconde et une certaine partie de la troisième. Le montant de ces trois ventes s'élève à 65 $^4/_{15}$ fr. Quelle fraction de la dernière pièce a-t-on vendue ? (Rép. : $^3/_8$).

N.-B. — On pourra rendre ce problème plus facile en modifiant l'énoncé au moyen de la réponse.

II. — ÉCOLES SECONDAIRES

Un train de chemin de fer part de la ville B à 7 $^1/_{10}$ heures du matin pour se rendre à la ville C, distante de 135 kilomètres. Il stationne une

1. On peut diviser ce sommaire en deux exercices.

2. *L'Educateur* insérera les meilleures des réponses qui lui seront adressées.

$\frac{270}{8^{40}|130} + x \cdot \frac{135}{3\frac{1}{2}+x} = 135$

$x = 1\frac{1}{2}$ 2½

demi-heure dans cette dernière et, en revenant, il rencontre à 1 heure un train parti de B à 9 ½ heures. A quelle heure le second train est-il arrivé à C, si le premier était de retour dans la ville B à 3 $^{59}/_{65}$ heures de l'après-midi ? (Rép. : 2 ½ heures).

III. — POUR LES SOCIÉTAIRES [1]

a = 100
b = 350
c = 525
d = 700

2100 est le plus petit multiple commun à quatre nombres entiers. Le premier nombre est les $^2/_7$ du second, qui est les $^2/_3$ du troisième, lequel, à son tour, est les $^3/_4$ du quatrième. Quels sont ces nombres ?

GÉOMÉTRIE

Problèmes sur le rectangle et le carré.

I. — ÉCOLES PRIMAIRES

Le *Livre de Lecture* (degré supérieur) a 412 pages. Chaque feuillet a 178 millim. de longueur et 12 centim. de largeur. Quelle serait la longueur d'un rectangle qu'on formerait en plaçant les feuillets de ce livre les uns à côté des autres, si l'on donnait à ce rectangle une largeur de $1^m,424$? (Rép. : $3^m,09$).

II. — ÉCOLES SECONDAIRES

On dispose en carré des écus de 5 fr. (37 millim. de diamètre). Il faut une somme de ~~350~~ 360 fr. pour garnir sur chaque côté du carré les trois rangées les plus éloignées du centre. Quelle est la surface du carré ? (Rép. : 11 décim., 8 centim., 89 millim. carrés.)

III. — POUR LES SOCIÉTAIRES

2y = 64
30(x-1) · [9y+30(y-1)]
4652 dm²
18
14

Les colonnes qui environnent un péristyle rectangulaire sont au nombre de 60. Sur le sol, ces colonnes, à base carrée, occupent un espace de 81 décim. carrés et sont distantes de 3 mètres les unes des autres. Combien de colonnes y a-t-il sur chaque côté, le péristyle, y compris l'enceinte des colonnes, ayant 34 ares 67 mètres 52 décimètres de surface ?

A. YERSIN.

1. Dans la règle, les solutions raisonnées des problèmes proposés aux maîtres seront publiées un mois après l'insertion des énoncés.

NOMINATIONS. — FRIBOURG. *Novembre :* Mlles Bourqui, Bertha, à Corminbœuf, — Rufer, Marie, école supér., Chiètres, — Etler, Lina, à Chiètres, — Villard, Thérésine, à Châtel-Saint-Denis, — Plancherel, Eulalie, et Michel, Marie, à Zénauva, — MM. Vollery, Louis, à Romont, école supér., — Bosson, Claude, à Vuippens, — Sansonnens, François, à Saint-Martin, — Corboud, Nicolas, à Dompierre, — Dessarzin, Dominique, à Charmey, école supér., — Gremion, Auguste, à Montbrelloz, — Corminbœuf, Placide, à Rossens.

GENÈVE : Mlles Jaquerod, Pauline, et Maillard, Ida, sous-régentes.— MM. Haissly, Ferdinand, régent à Anières, — Rosier, William, professeur de géographie au Gymnase ;— Gonin, Emile ; Viollet, Edouard ; Déruaz, Adolphe ; Rochat, Henri ; Lescaze, Alexandre, sous-régents.

Genève. — Impr. Taponnier et Studer.